



PROCES VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE ETHIQUE

PV 31 CDE/2

CONSULTATION ELECTRONIQUE DU 7 OCTOBRE 2021

Ont été consultés : MM. DUPIN Yannick – Gaëtan CALZADA - Denis GUVENATAM – Jérôme THIBERT.

I- Club Auxonne

Dossier transmis par la commission de discipline et la commission départementale des championnats jeunes.

Motif : Publication du 3 octobre 2021 du club d'Auxonne sur sa page facebook relatant notamment « des insultes » et des « actes racistes » concernant un match U13 Aiserey Brazey / Auxonne.

Afin de statuer, la commission demande des rapports complémentaires à :

- M. Jérôme LIMBARDET, éducateur de Aiserey Brazey
- M. Christophe GUERIAUD, éducateur de Auxonne.

Ces rapports devront parvenir au secrétariat du District sous huitaine.

La commission met le dossier en attente de délibéré ou de décision.

Prochaine commission : sur convocation

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

Le Président : Y. DUPIN